

REPUBLIQUE
FRANCAISE

REGION AUVERGNE
RHÔNE-ALPES

DEPARTEMENT
DE LA HAUTE-LOIRE

ARRONDISSEMENT
D'YSSINGEAUX

HAUT PAYS DU VELAY COMMUNAUTE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-six, le vingt-six janvier,
A 20 h 00, le Conseil Communautaire
s'est réuni en séance ordinaire et publique
à Montfaucon (salle des fêtes),
sous la présidence de M. Bernard SOUVIGNET, Président.
(Secrétaire de séance : Marie-Laure JAMES)

Nombre de membres :

En exercice : 24

Présents : 18

Ayant pris part au vote
(vote public) : 22

○ Pour : 22

○ Contre : 0

○ Abstention : 0

○ Blanc : 0

○ Nul : 0

Présents : MM. DURIEUX Pierre, GOUY Pascal, GRANGE Jean-Paul, VALLAT Robert, SABY François-Régis, JURY Gilles, SOUVIGNET Bernard, TOURON Jean-Marc, PEYRARD Guy, SANTY Jean-Pierre, CIBERT Gilles, POINAS Jean-Michel, PEYRARD Nicolas, et Mmes DREVET Hélène, MEYNET Isabelle, MARCON Catherine, JAMES Marie-Laure et SOUTRENON Maryline.

Excusés : Néant.

Absents : Mme MASSARDIER Céline et CELLE Hubert.

Pouvoirs : Mme DURIEUX Gladys donne pouvoir à M. POINAS J-M.

Mme MOUNIER Emeline donne pouvoir à M. DURIEUX Pierre.

M. MOULIN Christophe donne pouvoir à Mme MEYNET Isabelle.

M. MOUNIER Lucien donne pouvoir à Mme JAMES Marie-Laure.

Date de convocation :

Le 20 janvier 2026

Date d'affichage :

Le 20 janvier 2026

M. JURY, Vice-Président, rappelle au Conseil Communautaire les délibérations n° DC/2024-11-04/02 et n° DC/2024-11-04/03 en date du 4 novembre 2024 actant la prise de la compétence « assainissement des eaux usées » et « gestion des eaux pluviales urbaines » et approuvant les nouveaux statuts de la Communauté de Communes (validée par arrêté préfectoral n° BCTE/2024/154 du 4 décembre 2024).

Il explique que des travaux urgents sont à réaliser sur le secteur du Solier à Dunières suite à la vétusté des réseaux existants, aux inondations du 17 octobre 2024 et en raison de travaux communaux pour aménager un espace sportif de loisirs.

Ces travaux feront l'objet d'un marché public lancé selon la procédure adaptée afin d'être engagés le plus rapidement possible (date prévisionnelle de démarrage : début mars 2026).

M. JURY présente alors l'ensemble des plans détaillant les travaux à réaliser au Solier à Dunières, ainsi le plan de financement prévisionnel sollicitant les montants maximums auprès de deux co-financiers : l'Agence de l'Eau Loire Bretagne (AELB) et le Département de la Haute-Loire :

DELIBERATION N° :

DC/2026-01-26/06

OBJET DE LA SEANCE :

Assainissement - Travaux
réseaux au Solier (Dunières)

Demande de subventions

AR Prefecture

043-244300307-20260126-DC2026012606-DE
Reçu le 05/02/2026

Dépenses	Recettes (prévisions)
Travaux en tranchées : 264 350.00 €	AELB 50% +10% : 236 369.43 €
Travaux réhabilitation : 86 182.00 €	Département 20% : 78 789.81 €
Essais de réception des réseaux d'assainissement neufs : 7 603.50 €	Autofinancement 20% : 78 789.81 €
Etudes et MOE : 35 813.55 €	
TOTAL : 393 949.05 €	TOTAL : 393 949.05 €

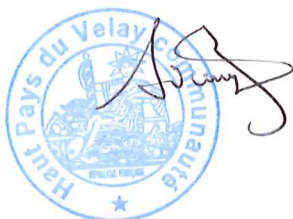
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré sans débat contradictoire et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- approuve la réalisation de travaux d'assainissement et d'eaux pluviales sur le secteur du Solier à Dunières,
- approuve le plan de financement prévisionnel présenté ci-dessus,
- sollicite une subvention la plus élevée possible auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne,
- sollicite une subvention la plus élevée possible auprès du Département de la Haute Loire,
- dit que les dépenses relatives à ces travaux seront inscrites au budget annexe primitif 2026 « assainissement »,
- charge M. le Président de déposer les dossiers de demande de subventions correspondants,
- s'engage, en cas de co-financements inférieurs, à prendre en charge le surplus par l'autofinancement,
- charge le Président et le Vice-Président délégué de prendre toutes décisions utiles pour la réalisation des travaux.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Bernard SOUVIGNET
Président,

Marie-Laure JAMES
Secrétaire de séance,



AR Prefecture

043-244300307-20260126-DC2026012606-DE
Reçu le 05/02/2026

*Certifié exécutoire par transmission
en Sous-Préfecture d'Yssingaux le*

Affichage et publication effectués le